



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 5609

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la longévité dans leur mandat et l'âge des élus dans notre pays. En effet, dans les souhaits de nos compatriotes de voir réformer nos institutions et respirer notre démocratie politique, figure le renouvellement de notre classe politique. Ce renouvellement a pu, dans le passé, être amélioré par la loi sur le non-cumul des mandats. Il pourrait l'être également par la limitation de l'âge des élu(e)s et par la longévité de leurs mandats successifs. Un état des lieux préalable serait donc particulièrement utile pour cerner le problème. Il serait bon de connaître le nombre d'élu(e)s (parlementaires, maires, conseillers généraux et conseillers régionaux), âgé(e)s de plus de soixante-quinze ans et le nombre de ceux (ou celles) qui ont effectué trente ans de mandats successifs. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer ces données statistiques.

Texte de la réponse

La proportion de candidats et d'élus âgés de plus de soixante-quinze ans à la date du scrutin figure dans le tableau ci-dessous. Le ou les derniers scrutins ont été retenus pour déterminer le nombre d'élus, députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers généraux et maires, âgés de plus de soixante-quinze ans. Cette méthode présente l'avantage de donner une statistique portant sur un effectif complet de sièges et arrêtée au plus près du choix de l'électeur. Il ressort de ces statistiques que le pourcentage d'élus de soixante-seize ans et plus est très faible et toujours inférieur au taux des candidats de cette même classe d'âge (à l'exception des sénatoriales de 2004). S'agissant du nombre d'élus détenant sans interruption un même mandat depuis plus de trente ans, il est à ce jour de huit pour les députés et de quatre pour les sénateurs. Cette statistique n'est pas disponible pour les mandats locaux, le répertoire national des élus (RNE) ne disposant pas à l'heure actuelle de données historiques pour ceux-ci. Enfin, s'agissant des conseillers régionaux, leur première élection au suffrage universel direct, en 1986, date de moins de trente ans.

TYPE D'ÉLECTION	18 À 25 ANS	26 À 35 ANS	36 À 45 ANS	46 À 55 ANS	56 À 65 ANS	66 À 75 ANS	76 ANS et plus
Législatives 2007							
% candidats	1,3	10,8	20,1	32,9	27,4	6,4	1,1
% élus	0	2,1	12,5	34,0	43,5	7,8	0,1
Sénatoriales 2001							
% candidats	0	1,2	17,6	41,2	27,2	11,1	1,7

% élus	0	0	3,9	36,3	44,1	14,7	1
Sénatoriales 2004							
% candidats	0	4,5	18,5	31,7	33,6	9,6	2,1
% élus	0	0	9,4	25,0	49,2	11,7	4,7
Sénatoriales 2008							
% candidats	0	3,9	12,3	29,3	37,9	14,2	2,4
% élus	0	0,9	7,0	21,0	43,9	25,4	1,8
Régionales 2004							
% candidats	5,1	12,7	21,5	30,6	20,5	6,9	2,7
% élus	0,6	7,6	21,5	40,1	26,7	3,1	0,4
Cantoniales 2004							
% candidats	1,7	8,4	19,6	36,5	25,9	6,8	1,1
% élus	0,1	3,6	14,4	38,8	34,9	7,9	0,3
Cantoniales 2008							
% candidats	2,2	7,8	15,2	30,7	34,7	8,3	1,1
% élus	0,1	2,8	9,4	29,4	44,9	12,6	0,8
Municipales 2008							
% candidats (communes > 3 500 habitants) (*)	5,7	12,3	22,1	27,0	24,3	7,2	1,4
% maires (communes > 3 500 habitants)	0,1	2,0	9,2	27,8	45,6	14,3	1,0
% maires (ensemble des communes)	0,1	1,5	8,8	29,1	45,2	14,0	1,3
(*) La statistique n'est disponible que pour cette catégorie de communes.							

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5609

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5924

Réponse publiée le : 10 février 2009, page 1362